

Le parc éolien



**5 étapes
clés qui vont
rythmer
2022**

Février 2022 : une base de maintenance finalisée

Après plus d'un an et demi de travaux, la construction de la base de maintenance du futur parc est désormais achevée sur la presqu'île de Fécamp.

Printemps 2022 : début de la production des composants des éoliennes

Les pales et nacelles du parc éolien en mer de Fécamp devraient commencer à être produites dès le courant du printemps 2022.

Juin 2022 : premiers transferts en mer des fondations gravitaires

Il suffit de passer non loin du quai de Bougainville au Havre, pour les voir progressivement prendre de la hauteur depuis un an, au fur et à mesure de leur construction.

Par groupe de 3, elles rejoindront alors progressivement la zone du parc au large de Fécamp, pour être immergées à l'endroit précis de leur emplacement définitif, pour recevoir plus tard les mâts des éoliennes. L'installation en mer des fondations gravitaires s'achèvera au cours de l'automne.

Été 2022 : livraison de la sous-station électrique

Cet ouvrage est le point névralgique du futur système électrique. Il récoltera l'électricité produite par les 71 éoliennes et la transformera pour l'envoyer à terre via des câbles sous-marins, puis souterrains, jusqu'au poste électrique de Sainneville-sur-Seine.

Automne 2022 : ouverture de la zone d'assemblage à Cherbourg

Le port de Cherbourg-en-Cotentin va servir de plateforme pour la préparation des opérations d'assemblage des mâts d'éoliennes du parc éolien de Fécamp.

Merci

Les enfants Bénouvillais ont encore été gâtés cette année par la venue du Père Noël. Le Comité des fêtes a déployé la parade, toujours très appréciée.

Et ce n'est pas tout ! En janvier, les enfants ont reçu dans leur boîte aux lettres une photo souvenir qui leur permettra de garder en mémoire ces Noëls covidés si particuliers... Merci au comité des fêtes ! Pour tous renseignements concernant les manifestations organisées par le Comité des fêtes de la Vallée du Curé, vous pouvez contacter directement Josette Leduc.

L'association des Anciens Combattants

Enfin, l'association des anciens combattants va pouvoir se réunir début mars afin d'élire un président ! Tout nouveau membre est le bienvenu. Pour se faire, contacter Francis Lethuillier.

Les enfants font du cinéma

Silence... Moteur... Ça tourne... Action !



Les enfants réalisent à nouveau un film dans le cadre de La Petite École de Cinéma, avec l'aide d'Aurore Chauvry et de sa caméra.

Le thème de cette année, c'est le portrait !

Eh bien c'est le portrait de leur institutrice, Lydie Alvarez, que les enfants ont eu la géniale idée de dresser.

Ils l'adorent et savent que c'est sa dernière année dans les murs de cette école, qu'elle anime avec passion depuis 22 ans. Ce film, c'est un peu leur cadeau.

Il a fallu redoubler d'astuces pour tourner en pleine contrainte sanitaire, mais la technique du fond vert a sauvé bien des problèmes de mise en scène !

Les enfants nous livrent déjà le titre de leur film :

« **Petits Lapins pas crétiens** ».

Toutes les séquences du film sont dans la boîte, il reste le montage, avant la diffusion sur grand écran - pendant le festival de cinéma *Les Yeux ouverts*.

Alors, rendez-vous au Havre les **samedi 2 et dimanche 3 avril à 10h** pour la projection au cinéma **Le Sirius**, 5 rue Du Guesclin.

Demandez le programme :

<https://www.havredecinema.fr/festival-les-yeux-ouverts>



'nouvelles

Le bulletin d'informations de la commune de Bénouville
Numéro 5 Hiver 2022

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers Bénouvillais

Nous venons encore de vivre une année difficile mais, malgré toutes les contraintes générées par les restrictions sanitaires, nous avons su faire fonctionner notre institution presque normalement.

Je tiens à remercier très chaleureusement le personnel communal qui a fait preuve d'une grande réactivité pour pallier les absences et maintenir les services ainsi que le comité des fêtes qui, en organisant plusieurs belles manifestations, nous a aidé à retrouver ce lien social auquel nous sommes tous très attachés.

Durant l'année passée, l'équipe municipale s'est beaucoup investie pour mettre en œuvre notre programme d'action. Cela concerne l'identification et la sauvegarde de notre paysage, la protection de défense incendie des habitations, l'amélioration de la circulation dans les voies étroites, le perfectionnement de l'accueil des touristes, et enfin la sécurisation du chemin de randonnée GR21. Le réaménagement du centre-bourg est enfin lancé. Ce projet, inscrit dans le plan d'action de l'Opération Grand Site - Falaise d'Étretat - Côte d'Albâtre, prendra toute son ampleur en 2022. Il prendra en compte la sécurisation de la traversée du village et se fera en concertation avec les habitants.

Les nouvelles réglementations et le millefeuille administratif complexifient de plus en plus le travail des élus. Notre intégration dans la Communauté Urbaine du Havre nous permet d'obtenir le soutien administratif nécessaire et de faire bénéficier aux habitants des services de qualité dans de nombreux domaines comme : la mobilité, le cycle des déchets, le cycle de l'eau et de l'assainissement, l'urbanisme et la sécurité - avec la mise en place d'un système d'alerte

SMS pour nous prévenir en temps réel des risques industriels et naturels.

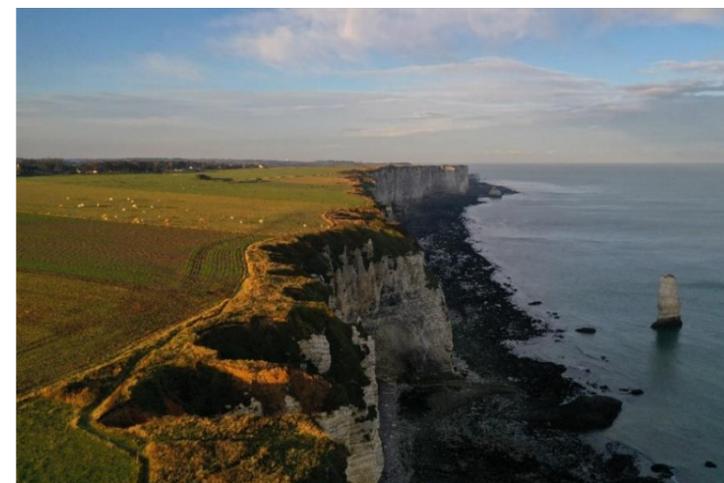
Pour la prochaine rentrée scolaire, le maintien de notre école reste un enjeu important. Si l'inspection d'académie a entériné notre demande de maintien de l'organisation actuelle, le remplacement de notre directrice d'école - qui prend sa retraite en juillet prochain - est très dépendant du nombre d'enfants inscrits au sein de notre regroupement pédagogique et des candidatures du corps enseignant pour le poste.

Le programme de vaccinations, suivi par un grand nombre d'entre nous, nous permet enfin d'envisager des mois à venir plus sereins et nous invite à penser à des jours meilleurs.

Continuer d'être prudent, et de respecter les gestes barrières, sera le gage de nos libertés prochainement retrouvées.

Je vous souhaite une très belle année 2022,

Jean-Pierre LEDUC



Accueil en mairie le mardi de 16 à 19h
02 35 10 00 71 / 06 82 72 05 25
mairie.benouville76@wanadoo.fr

Les brèves communales

Inscriptions sur les listes électorales

Chaque résident a jusqu'au **4 mars 2022** pour s'inscrire sur les listes électorales concernant les élections présidentielles.

Vous pouvez vous rendre directement en mairie.

Collectes des déchets

• Nouveau Calendrier

Depuis le 1^{er} Janvier, les jours de collecte ont été modifiés afin de mieux répondre aux besoins des habitants :

*le mercredi pour le tri sélectif (bac jaune)

*le vendredi pour les ordures ménagères (bac noir)

• Nouveaux horaires de déchetterie

Pour faciliter les démarches des usagers, la déchetterie de Criquetot-l'Esneval a modifié ses horaires :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h20 - 18h

dimanche : 8h30 - 12h30

• Nouvelle collecte

Encombrants et objets réutilisables (gros électroménager, petit mobilier...) peuvent être enlevés devant chez vous.

Consulter la liste des objets acceptés et prendre rendez-vous sur le site lehavreseine-metropole.fr ou au **02.35.22.25.25**

Inscription Risques majeurs

Les habitants peuvent s'inscrire gratuitement sur le site de leur commune sur le lien suivant :

<https://www.lehavreseinemetropole.fr/inscription-alertes-risques-majeurs>

En cas d'événement naturel ou technologique, l'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine.

Le Site Internet

Depuis quelques semaines, le nouveau site Internet de notre commune est désormais en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.benouville76.fr>

Vous y retrouverez l'actualité de la commune, des précisions sur vos démarches, des informations sur les projets, des photos...

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 5 avril 2022 à 19h15.

Chemins

La commune a bien avancé avec le Département et les propriétaires sur la réhabilitation du sentier du littoral. L'ensemble des conventions d'autorisation de passage et d'aménagement ont été signées pour notre commune.

L'heure est à la réflexion sur l'intégration champêtre et paysanne des aménagements et la signalétique des nouveaux tronçons, concernant les communes littorales du périmètre de l'OGS.

Ce travail est réalisé avec le Conservatoire du littoral et le Comité départemental de randonnée.

Rappel de l'avancée de la réhabilitation du sentier du littoral/GR[®]21 sur le périmètre de l'OGS :

- 7 km ouverts entre le Phare d'Antifer et Étretat

- 3.5 km en cours d'ouverture entre Bénouville et les Loges.

Les aménagements concernent le recul de clôtures vers l'intérieur des terres (barbelées), la fourniture et la pose de deux portillons d'herbage, la création d'escaliers ronds de bois vailleuses du Curé et d'Étigues, et l'installation de passe-clôtures en bois.

Dans cette continuité, la commune poursuit ses objectifs de plantation. Il s'agit de restaurer des chemins et des haies sur les terrains communaux et les terrains privés, agricoles et conventionnés avec la mairie, pour en constituer des trames vertes - des circulations pédestres qui s'intègrent dans le plan paysage.



Voici les 3 haies qui seront plantées en novembre 2022.

Afin de préparer le chemin en face du château, les poteaux en béton et ses barbelés ont été retirés, ce qui souligne une belle allée de hêtres !



L'urbanisme

Bénouville possède des richesses patrimoniales et naturelles qui en font le site exceptionnel que nous aimons tant. Notre commune est assujettie à de nombreuses lois (littoral, Elan, Climat et résilience) ainsi qu'au périmètre du château classé en site patrimonial. Tout cela complique les démarches.

Le village n'a jamais eu de plan d'urbanisme, ni de carte communale, elle ne peut donc être ni autonome ni décisionnaire. Nous sommes en RNU (Règlement National d'Urbanisme), c'est la préfecture de Seine-Maritime (DDTM, Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui a la main sur cette compétence.

La Communauté Urbaine (CU) a pour projet d'établir un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) entre les 54 communes. Un PLUI oriente le développement d'un territoire et règlemente son évolution à travers une cartographie des zones urbaines et rurales, des zones à urbaniser, agricoles et naturelles. La mairie travaille avec les services de la CU à l'élaboration de ce PLUI qui devrait voir le jour d'ici 2025.

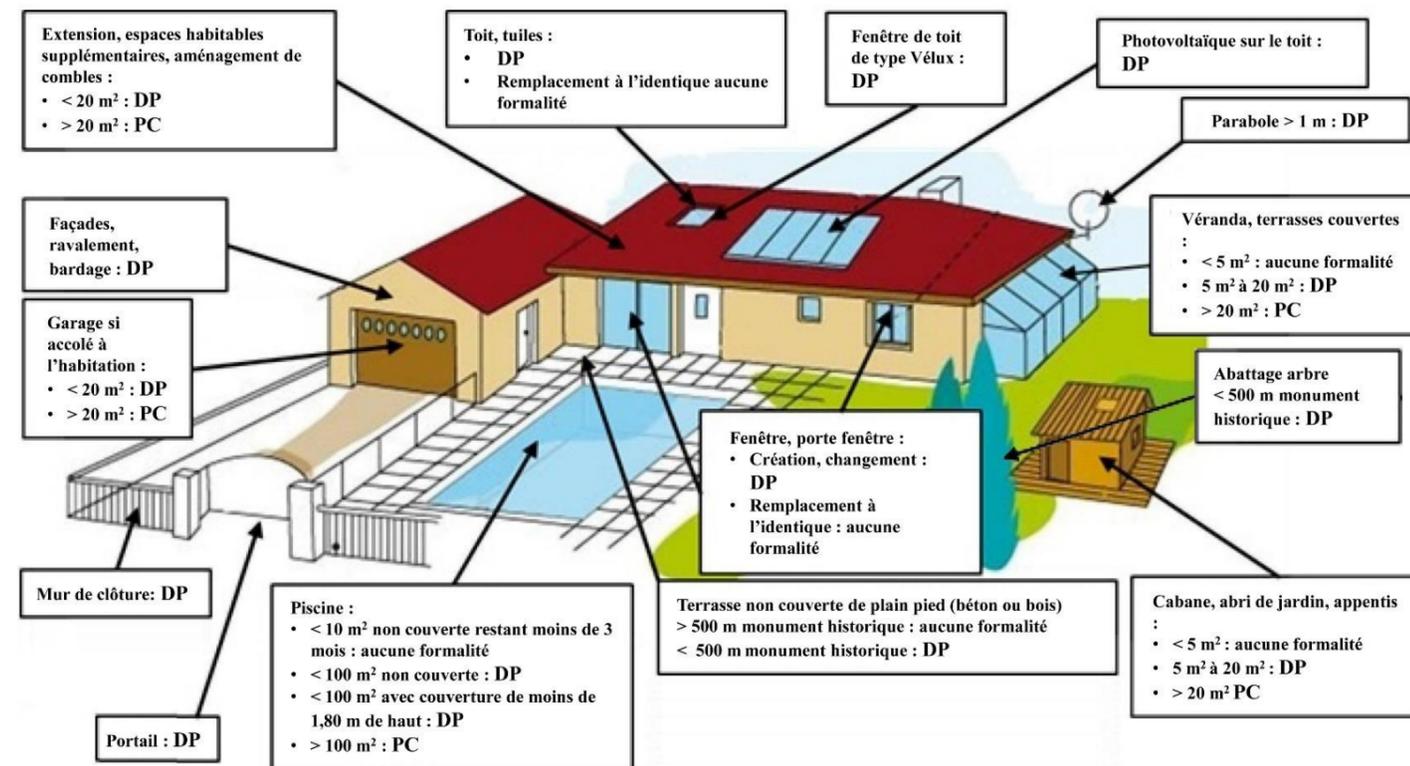
Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'équipe dédiée à l'urbanisme de la CU conseille la mairie avant les dépôts de permis de construire auprès de la DDTM.

Pour construire, agrandir, rénover ou simplement poser une clôture, un permis ou une déclaration est le plus souvent nécessaire. La mairie et la commission urbanisme sont là pour vous aider !

Le schéma ci-dessous résume la majorité des cas :

DP : déclaration préalable

PC : permis de construire



Le Printemps de Poètes

La 24^e édition du Printemps des Poètes se tiendra du 12 au 28 mars 2022. Après l'Ardeur, La Beauté, Le Courage, cap sur l'Ephémère ! L'Arbre de la Poésie est planté dans l'enceinte de la mairie. Il pourra recevoir vos textes qui seront affichés sur la Boîte à Lire.

La fibre optique

Les travaux d'enfouissement des fourreaux sont effectués pour notre commune. Il y a encore quelques étapes avant la commercialisation du réseau ! Echéance prévue début 2023...

Plus de renseignements sur le site internet La Seine Numérique :

<https://www.smn76.fr>

